



CANADA

TREATY SERIES **1980 No. 5** RECUEIL DES TRAITÉS

SCIENCE

Exchange of Notes between CANADA and the
UNITED STATES OF AMERICA

Washington, October 20 and November 6, 1980

In force November 6, 1980

With effect from May 14, 1980

SCIENCE

Échange de notes entre le CANADA et les
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Washington, le 20 octobre et le 6 novembre 1980

En vigueur le 6 novembre 1980

Avec effet rétroactif au 14 mai 1980



CANADA

TREATY SERIES 1980 No. 5 RECUEIL DES TRAITÉS

SCIENCE

Exchange of Notes between CANADA and the
UNITED STATES OF AMERICA

Washington, October 20 and November 6, 1980

In force November 6, 1980

With effect from May 14, 1980

SCIENCE

Échange de notes entre le CANADA et les
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Washington, le 20 octobre et le 6 novembre 1980

En vigueur le 6 novembre 1980

avec effet rétroactif au 14 mai 1980

QUEEN'S PRINTER FOR CANADA
IMPRIMEUR DE LA REINE POUR LE CANADA
OTTAWA, 1986

43 278 209
b 297518x
43 278 210
b 297521x

EXCHANGE OF NOTES BETWEEN CANADA AND THE UNITED STATES
OF AMERICA FURTHER EXTENDING THE AGREEMENT OF MAY 14,
1971 CONCERNING A JOINT PROGRAM IN THE FIELD OF EXPERI-
MENTAL REMOTE SENSING FROM SATELLITES AND AIRCRAFT
(LANDSAT)

October 20, 1980

Excellency:

I have the honor to refer to the Agreement dated May 14, 1971⁽¹⁾, between our two Governments concerning a joint program in the field of experimental remote sensing from satellites and aircraft, as extended and amended by an exchange of notes dated March 19 and March 22, 1976.

I would like to inform you that the United States has begun planning an operational land remote sensing satellite system, which, when approved, is expected to follow the current National Aeronautics and Space Administration experimental Landsat program. The National Oceanic and Atmospheric Administration of the United States has been assigned the responsibility of planning and eventually managing this operational system. The National Oceanic and Atmospheric Administration will keep Landsat ground station operators informed of its plans for initiation of the operational phase and for direct reception of operational sensor data under suitable arrangements.

I understand that the National Aeronautics and Space Administration of the United States and the Department of Energy, Mines, and Resources of Canada have recently discussed the prospect of continuing the useful relationship that exists under the 1971 Agreement. Accordingly, I propose that the 1971 Agreement, as extended and amended in 1976, be further extended to September 30, 1983. I also propose that the Agreement be subject to termination by either Government upon six months' written notice to the other. If these proposals meet with the approval of the Government of Canada, I have the further honor to propose that this note, and your reply, shall constitute an agreement between our two Governments concerning these matters to enter into force on the date of your reply, with effect from May 14, 1980.

Accept, Excellency, the renewed assurances of my highest consideration.

THOMAS R. PICKERING
For the Secretary of State

His Excellency
Peter M. Towe,
Ambassador of Canada.

⁽¹⁾ Treaty Series 1971 No. 19

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE PROROGÉANT L'ACCORD DU 14 MAI 1971 RELATIF À UN PROGRAMME COMMUN DANS LE DOMAINE DE LA TÉLÉDÉTECTION EXPÉRIMENTALE À PARTIR DE SATELLITES ET D'AÉRONEFS (LANDSAT)

(Traduction)

Le 20 octobre 1980

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord du 14 mai 1971⁽¹⁾ entre nos deux Gouvernements relatif à un programme commun dans le domaine de la télédétection expérimentale à partir de satellites et d'aéronefs, tel que prorogé et modifié par l'échange de notes des 19 et 22 mars 1976.

Je voudrais vous aviser de ce que les États-Unis ont amorcé la planification d'un système opérationnel de télédétection à partir de satellites, qui, une fois approuvé, devrait faire suite à l'actuel programme expérimental Landsat de l'Administration nationale de l'Aéronautique et de l'Espace. La planification et la gestion ultérieure de ce système opérationnel ont été confiées à l'Administration nationale des Océans et de l'Atmosphère des États-Unis. Celle-ci tiendra les opérateurs des stations terrestres Landsat au fait de ses projets concernant la mise en train de la phase opérationnelle et la réception directe des données opérationnelles de télédétection, moyennant des arrangements adéquats.

Je crois savoir que l'Administration nationale de l'Aéronautique et de l'Espace des États-Unis et le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada ont récemment débattu de la perspective de poursuivre les fructueux rapports établis dans le cadre de l'Accord de 1971. En conséquence, je propose que l'Accord de 1971, tel que prorogé et modifié en 1976, soit prorogé jusqu'au 30 septembre 1983. Je propose également que l'Accord soit sujet à dénonciation sur préavis écrit de six mois donné par l'un des deux Gouvernements à l'autre. Si ces propositions agrément au Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note et votre réponse à cet effet constituent, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur, avec effet à partir du 14 mai 1980, à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

THOMAS R. PICKERING
Pour le secrétaire d'État

Son Excellence
Peter M. Towe,
Ambassadeur du Canada.

⁽¹⁾ Recueil des Traités 1971 N° 19

Washington, November 6, 1980.

Sir,

I have the honour to refer to your Note of October 20, 1980 in which you propose that the Agreement between our two governments of May 14, 1971 concerning a joint program in the field of experimental remote sensing from satellites and aircraft (ERTS, now LANDSAT), as extended and amended by an exchange of notes of March 19 and 22, 1976, be further extended to September 30, 1983, subject to termination by either government upon six months' written notice to the other.

These proposals are acceptable to the Government of Canada. I have the honour to confirm, therefore, that your Note and this reply, which is authentic in English and French, shall constitute an Agreement between our two governments which shall enter into force on the date of this reply with effect from May 14, 1980.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

P.M. TOWE
Ambassador

The Honourable Edmund S. Muskie,
Secretary of State,
Washington, D.C.

THOMAS R. PICKERING
Pour le secrétaire d'Etat

ONIRAKXIC R. SAMOND
Pour le secrétaire d'Etat

Son Excellence
Peter M. Towe,
Ambassadeur du Canada.

Washington, le 6 novembre 1980

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 20 octobre 1980 par laquelle vous proposez que l'Accord du 14 mai 1971 entre nos deux Gouvernements relatif à un programme commun dans le domaine de la télédétection expérimentale à partir de satellites et d'aéronefs (ERTS, maintenant LANDSAT), tel que prorogé et modifié par l'échange de notes des 19 et 22 mars 1976, soit prorogé jusqu'au 30 septembre 1983, sujet à dénonciation par préavis écrit de six mois donné par l'un des deux Gouvernements à l'autre.

Votre proposition agréée au Gouvernement du Canada. J'ai, par conséquent, l'honneur de vous confirmer que votre Note et la présente réponse, qui fait également foi en français et anglais, constituent, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur, avec effet à partir du 14 mai 1980, à la date de ma présente réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

P.M. TOWE
L'Ambassadeur

L'Honorable Edmund S. Muskie,
Le Secrétaire d'État,
Washington, D.C.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20092571 0

© Minister of Supply and Services Canada 1986

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. E3-1980/5
ISBN 0-660-53252-2

Canada: \$2.75
Other countries: \$3.30

Price subject to change without notice.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste auprès du:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue E3-1980/5
ISBN 0-660-53252-2

au Canada: \$2.75
à l'étranger: \$3.30

Prix sujet à changement sans préavis.



